

LA TAXE DE SÉJOUR

Chers visiteurs,

Vous êtes accueillis dans un des hébergements touristiques du Vignoble de Nantes et nous vous souhaitons la bienvenue.

La taxe de séjour sur son territoire a été mise en place par le Syndicat Mixte du SCOT et du Pays du Vignoble Nantais à compter du 1^{er} janvier 2013.

Elle correspond à la volonté d'agir en faveur du développement et de la promotion de l'activité touristique grâce à votre participation en séjournant sur le territoire.

Nous vous souhaitons un agréable séjour dans le Vignoble de Nantes.

Les tarifs de la taxe de séjour

Par délibération du 04 juin 2012, Le Syndicat Mixte du SCOT et du Pays du Vignoble Nantais a instauré la taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2013, au régime du réel.

Cette taxe est collectée par les hébergeurs auprès de toutes les personnes passant une nuit au moins sur le territoire.

Nature de l'hébergement	Tarif/pers/nuite
Hôtels, résidences et meublés 4 étoiles et plus *	1,05 €
Hôtels, résidences et meublés 3 étoiles *	0,80 €
Hôtels, résidences et meublés 2 étoiles * Villages de vacances Grand confort	0,55 €
Hôtels, résidences et meublés 1 étoile * Villages de vacances confort	0,30 €
Hôtels, résidences et meublés sans étoile *	0,30 €
Camping, caravanage et hébergement de plein air 3 et 4 étoiles *	0,30 €
Camping, caravanage et hébergement de plein air 1 et 2 étoiles *	0,20 €

Les personnes exonérées sont :

- Personnes âgées de moins de 18 ans
- les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans une commune du Pays du Vignoble Nantais
- bénéficiaires d'un hébergement d'urgence ou d'un logement temporaire
- Habitants du Pays du Vignoble Nantais

Les personnes bénéficiant de réductions sont :

- les membres de familles nombreuses

Réductions

- Familles nombreuses
- > -30% pour 3 enfants de moins de 18 ans
 - > -40% pour 4 enfants de moins de 18 ans
 - > -50% pour 5 enfants de moins de 18 ans
 - > -75% pour 6 enfants de moins de 18 ans

* Et tous autres établissements de caractéristiques équivalentes

Syndicat Mixte du SCOT et du Pays du Vignoble Nantais
5 Allée du Chantre – BP 89121 - 44191 CLISSON CEDEX

Vignoble
Nantais